

A l-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur” . Voltaire

24e année. N°1273 du jeudi 12 mars 2009. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Djaé Ahamada

LIRE ÉGAGEMENT

**Ue/Union des Comores
Un respect mitigé
des engagements pris**

L'Etat s'était engagé à payer régulièrement les salaires des agents. A ce sujet, le secrétaire général de la Ctc a regretté que le dernier paiement de salaire s'élève au mois d'août. Sur la masse salariale de la Fop qui devait être réduit à 55% du budget de l'Etat aurait entrepris le licenciement des fonctionnaires recrutés en 2007.

Lire page 3

**Crise financière
25 milliards de dollars pour
atténuer les effets
de la crise en Afrique**

La Fmi cite les Comores, comme étant l'un des pays qui risque de subir de plein fouet les effets de la crise financière. Les émigrés qui travaillent dans les pays développés, en France particulièrement, sont de plus en plus mis au chômage, et réduisent leur envoi d'argent au pays.

Lire page 2

**Célébration de la journée météorologique mondiale à Moroni
Mieux connaître les effets de
l'environnement sur le quotidien**

Des séances de sensibilisation se tiendront au profit de la population en vue de faire mieux connaître la pollution et ses effets. "Ce qui est normal pour un pays auquel le parc automobile s'accroît d'une façon exponentielle, malgré l'état piteux des infrastructures routières.

Lire page 4

**Fin des travaux
du comité des Opl
La crise de Madagascar
a dominé les discussions**

Le Comité des Opl de la Coi a bouclé, vendredi 6 mars, les travaux de sa première réunion annuelle, tenue à l'hôtel Le Moroni. Cette rencontre présidée par l'ambassadeur Mhadjou Chamsidine a été l'occasion de passer au peigne fin un certain nombre de dossiers intéressant le développement socio-économique des pays de la sous région, donner son accord pour certains projets. La crise actuelle de la grande île a préoccupé au plus haut point les délégués, marquant ainsi l'intérêt que la Coi accorde à cette grave question.

Lire page 4

Administration publique

Les nouveaux chantiers des douanes

La nouvelle direction tente de mettre en place des mesures audacieuses pour ouvrir la douane à ses partenaires traditionnels, restaurer l'autorité, remettre les douanes comoriennes sur les rails et retrouver un maximum d'efficacité. Ces travaux qui vont de la réorganisation et du redéploiement du personnel à la création de nouveaux services en passant par une lutte contre la fraude douanière devront être menés courant 2009

Lire page 2



Quai du port de Moroni

Transport : menace de grève sur la Rn1

Si des travaux urgents ne sont pas réalisés sur la route nationale (Moroni-Mitsamihuli) le syndicat Usukani wabavu des transporteurs du Nord-Ouest déclencherà un mouvement de grève illimitée, bientôt. Les négociations ouvertes entre ce dernier et le gouvernement de Ngazidja n'ont pas abouti. Loin de là. La proposition des transporteurs d'affecter les 110 millions de francs de l'ensemble des recettes vignettes plus taxes diesel de l'île de Ngazidja à cette urgence est jugée inappropriée.

Lire page 3



Station de Volo-volo

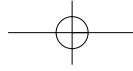
Une table ronde sur la révision constitutionnelle à Paris Une réussite à renouveler!

La Table Ronde organisée à la mairie du 15^e arrondissement de Paris par l'Association des amis de l'Université des Comores et la revue Tarehi le 7 mars 2009 a tenu ses promesses en termes de contenu et de débats. Organisée par des chercheurs comoriens, son objectif n'était pas de faire une contre-conférence opposée à celle organisée un peu avant à Moroni. Il ne s'agissait pas non plus de faire des propositions au gouvernement actuel. Les organisateurs ont précisé dès le départ et au fil des questions qu'ils ne faisaient que leur travail qui est d'analyser, chercher et éclairer leurs compatriotes sur un texte fondamental qui est la Constitution du 23 décembre 2001, constitution susceptible de modifications dans un proche avenir.

Au centre Mahamoud Ibrahim



Lire en dernière page



Crise financière

25 milliards de dollars pour atténuer les effets de la crise en Afrique

La Fmi cite les Comores, comme étant l'un des pays qui risquent de subir de plein fouet les effets de la crise financière. Les émigrés qui travaillent dans les pays développés, en France particulièrement, sont de plus en plus mis au chômage, et réduisent leur envoi d'argent au pays. Si ces envois pesaient aux Comores 21,2 % du produit intérieur brut en 2008; cette proportion tomberait à 14,6 % en 2009. Le G20 qui se réunira le 2 avril, à Londres, doit répondre aux questions posées en Tanzanie à savoir que l'impact de la crise financière risque de précipiter des millions d'Africains dans la misère et d'attiser les conflits sur le continent.

«Alors que la communauté internationale trouve des centaines de milliards de dollars pour résoudre la crise, je ne peux admettre notre incapacité à mobiliser des centaines de millions pour les pays à bas revenus», a déclaré Dominique Strauss Kahn, directeur général du Fonds monétaire international (Fmi), le mardi 10 mars, à l'ouverture de la conférence organisée à Dar-es-Salaam (Tanzanie) pour étudier les «nouveaux défis et nouveaux partenariats pour la croissance en Afrique».

Cette déclaration sera relayée, par le cri de colère du président de la République de Tanzanie, Jakaya

Kikwete, qui a déclaré pour sa part que «si l'Afrique avait été responsable de cette crise, le FMI lui aurait sauté à la gorge! Qu'a-t-il donc fait de son rôle de gendarme?». Le président tanzanien estime que le «Fonds doit superviser les Etats unis et les pays européens et pas seulement les pays en développement. Il ne doit pas y avoir de pays intouchables». La Fmi cite les Comores, comme étant l'un des pays qui risquent de subir de plein fouet les effets de la crise financière. Les émigrés qui travaillent dans les pays développés, en France particulièrement, sont de plus en plus mis au chômage, et réduisent leur envoi d'argent au pays. Si ces

envois pesaient aux Comores 21,2 % du produit intérieur brut en 2008; cette proportion tomberait à 14,6 % en 2009.

Dominique Strauss Kahn, parle de «Grande récession» qui risque de balayer les pays pauvres, après avoir bouleversé les économies des pays industrialisés et les pays émergents.

Il annonce que la croissance mondiale sera négative cette année, une première en soixante ans. L'Afrique, qui a réalisé un +5,4 % de croissance fort honorable en 2008, ne devrait plus afficher qu'un progrès de +3 % en 2009. Le Fmi défend une politique qui amortira le choc et qui a besoin d'une mobilisation forte de 25

milliards de dollars.

Dans une perspective catastrophiste, le Fmi, prévoit des besoins de financement plus élevés, citant quarante huit pays en difficulté qui auraient besoin de «138 milliards de dollars pour préserver leurs maigres réserves de change tombées sous la limite fatidique des trois mois d'importations». (Le Monde).

En Tanzanie, les pays africains ont manifesté leur désarroi, sachant qu'ils ne disposent pas de moyens d'adopter des plans de relance économique et de créer de file social. Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'Onu, justifie la colère des pays africains en affirmant qu'ils «ne sont pas responsables de la crise».

Le G20 qui se réunira le 2 avril, à Londres, doit répondre aux questions posées en Tanzanie à savoir que l'impact de la crise financière risque de précipiter des millions d'Africains dans la misère et d'attiser les conflits sur le continent.

AAA



Dominique Strauss Kahn, à droite

Les nouveaux chantiers du service des douanes

La nouvelle direction tente de mettre en place des mesures audacieuses pour ouvrir la douane à ses partenaires traditionnels, restaurer l'autorité, remettre les douanes comoriennes sur les rails et retrouver un maximum d'efficacité.

P eu après sa nomination, le nouveau directeur général des Douanes, est parti pour mettre en place un «important» chantier à savoir, la restauration de l'autorité au sein de l'administration des douanes. Sa première décision a été de mettre fin à la présence de stagiaires dans tous les services douaniers dans l'optique de «revenir à une gestion plus rationnelle et plus transparente» des ressources humaines.

En effet, il n'est un secret pour personne que la situation des personnels des douanes était très confuse, suite, entre autres, à des admissions massives, depuis près d'une dizaine d'années, de multiples agents stagiaires et autres contractuels «sans formation douanière requise», a précisé Mohamed Daoudou. Sans compter qu'au fil du temps, ces stagiaires et contractuels ont fini par occuper des postes normalement réservés à des douaniers de formation.

Cette situation a bouleversé, selon toujours le directeur, «la structure hiérarchique et le principe du commandement puisse, par exemple, une personne extérieure à l'administration pouvait se retrouver dans la situation de commander des fonctionnaires titulaires et normalement recrutés».

Il a également procédé à d'importantes mutations d'agents à qui, désormais, on indique précisément, notamment au chef de service, les résultats

attendus «par mois, par semaine et même par jour», grâce à des «contrats d'objectifs et de performances» signés par tous les chefs de services. C'est l'évaluation des objectifs quantitatifs et qualitatifs de ce contrat qui décidera du maintien ou non à un poste de responsabilité. Parallèlement, tout le monde a été mis au travail «afin de mettre fin à la mise au placard préjudiciable à la marche du service d'un certain nombre de cadres supérieurs fonctionnaires hautement qualifiés qui sont demeurés sans affectation, parfois pendant plusieurs années, à un moment où des fonctions de chef de service étaient exercées par des agents de grade inférieur».

A cet effet, le nouveau patron des douanes a sollicité et, semble-t-il, obtenu la contribution notamment des anciens directeurs généraux à la restructuration de l'administration des douanes, en espérant faire bénéficier à la maison leurs expériences.

Dans le cadre du plan d'action qu'il a initié dans le but d'améliorer l'effica-

cité de l'entreprise publique, il a mis en œuvre un certain nombre de mesures notamment en ce qui concerne la sécurisation des recettes, la lutte contre la corruption et l'organisation de l'administration des douanes. (Lire encadré ci-contre à droite)

Dans le même temps, comme Mohamed Daoudou l'avait annoncé lors de sa prise de fonction, il a ren-

contré tous les intervenants de la douane et tous les opérateurs économiques. C'est dans le cadre des rencontres qu'a été signé une convention de partenariat avec l'Opaco (Lire notre édition du ...).

L'ensemble de ces chantiers qui «doivent être mis en vigueur en 2009» ont pour objectif «d'augmenter les recettes douanières». Aux services des

douanes et dans les milieux économiques et financiers, on espère que de ces premières mesures jugées «encourageantes», ne vont pas s'arrêter là et que la mission du Fonds monétaire international actuellement à Moroni dans le cadre du programme nous donnera des éléments de réponse après ces deux premiers mois d'exercice.



A gauche, le directeur général des douanes

Une batterie importante de mesures et dispositifs

P armi les mesures et dispositifs mis ou à mettre en place courant 2009, si l'on en croit les responsables des douanes comoriennes, figurent le renforcement des actions de recouvrement des arriérés en douane, l'interdiction des paiements partiels et des enlèvements provisoires, l'interdiction d'utiliser des déclarations des recettes émises par le trésor public comme moyen de paiement, la vérification à la détention dans les magasins pour s'assurer que les marchandises qui s'y trouvent ont été correctement dédouanées, de même qu'en tout lieu du territoire, la suspension et sanction systématique (préventive) de tout agent impliqué dans des mal-

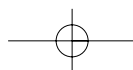
versations, le suivi régulier des marchandises admises en entrepôt et autres régimes suspensifs. Autres dispositifs, c'est la mobilisation et l'utilisation optimale des cadres de la direction générale, l'obligation de porter l'uniforme pour les agents des brigades douanières, l'affectation des seuls agents disposant d'une formation douanière dans les services de vérification et de liquidation. Par ailleurs il a été décidé la création d'un service de communication, d'un service chargé du suivi des grands importateurs et d'une cellule de contrôle interne.

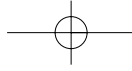
De même un centre de formation en douane «dans le but de recycler et de former les agents ne dispo-

sant pas d'une formation en douane» devrait être ouvert incessamment.

Last but not least, il a été décidé la suppression des exonérations discrétionnaires, l'instauration d'un contrôle des destinations finales des marchandises exonérées des droits et taxes de douane et la mise en place d'une commission ministère des Relations extérieures et douane «dans le cadre de l'application de la convention de Vienne sur les immunités et privilèges diplomatiques ainsi que les autres conventions accordant des exonérations aux organismes non gouvernementaux».

Autant que la nouvelle équipe a du pain sur la planche





Transport : préavis de grève sur la Rn1

Les représentants des propriétaires des transports en commun et les chauffeurs de la région du Nord-ouest de Ngazidja font planer l'ombre d'une grève sur le trafic Moroni-Mitsamihuli. Ils ont lancé depuis hier un préavis de grève sur leur ligne. Les propriétaires des bus qui desservent cette zone se plaignent de l'état chaotique de la route nationale 1. Une route parsemée de nids-de-poule et arrachée dans divers endroits par les intempéries.

Les transporteurs affirment avoir rencontré le ministère de l'Équipement et celui des Finances de Ngazidja avant de lancer leur préavis de grève. Malheureusement, les négociations ont tourné court. Une affirmation que ne démentent pas les Ministères concernés.

Dans ces négociations les transporteurs ont proposé "qu'on alloue juste pour cette année une partie de l'argent prélevé sur la vignette à l'entretien des routes". Le secrétaire général du syndicat Usukani wabavu du Nord-Ouest

dit comprendre qu'il y a des règles et des fonds destinés à cet entretien. Mais il s'agit selon lui "d'une urgence nationale car cela concerne tout le monde du malade qui veut se rendre à l'hôpital, aux personnes qui veulent se rendre au travail tous les matins, etc.". La Rn1, faut-il le rappeler, est la plus empruntée, car menant à l'aéroport international de Hahaya. Un tronçon de route de 38 Km que des milliers des personnes prennent chaque jour pour se rendre à leurs vacances à leurs risques et périls.

La proposition avancée par le syndicat "n'est pas la bonne", a estimé, pour sa part, le ministre des Finances de Ngazidja, Kamar Ezamane. Selon lui "accepter le principe d'arrêter de taxer sur les vignettes, c'est fausser le problème". Il a soutenu que "le problème de l'entretien des routes est une question bien plus importante qui exige en conséquence des solutions plus sérieuses et élaborées". Parce que, selon lui, "il ne s'agit pas de remblayer des nids de poule, mais de tout refaire".

Les hydrocarbures et qu'un arrêté de juillet 2007 avait reparti entre les entités îles en fonction de kilomètre des routes. Selon le ministre des Finances de l'île, ce fonds qui s'élevé à 15 millions de francs comoriens par mois pour l'île de Ngazidja, n'est pas versé depuis juillet 2007 et il "ignore jusqu'à maintenant les raisons de ce retard". A l'en croire, la société nationale des hydrocarbures doit au gouvernement de Ngazidja la somme d'environ 320 millions de francs comoriens pour les vingt un mois d'arriérés de versement de fonds d'entretien des routes".

Le ministre propose qu'on responsabilise l'entretien des routes à une société privée, qui aura à gérer l'argent destiné à cet effet. La seule exigence, serait que la société des hydrocarbures verse les arriérés déjà cumulés, à l'entreprise qui sera désignée et qu'elle lui verse chaque mois le Fonds d'entretien des routes". Autrement dit, malheureusement, on est très loin du bout du tunnel.

Loin du bout du tunnel

Dans la foulée, le directeur général des impôts de Ngazidja soutient que "les recettes de la vignette, comme toutes les recettes propres sont allouées au fonctionnement du gouvernement de l'île". L'ensemble des recettes vignettes plus taxes diesel s'élevaient selon lui à environ 110 millions par an pour l'île de Ngazidja. Il a rappelé qu'il existe un fonds spécial destiné à l'entretien des routes à savoir le Fer" ou Fonds d'entretien routier. Ce fonds est financé à partir des taxes prélevées sur

Kamardine Soulé



Inquiétude au départ vers le Nord

Union Européenne/Union des Comores

Un respect mitigé des engagements pris

Au niveau de la bonne "gouvernance sociale", l'Etat s'était engagé à payer régulièrement les salaires des agents. A ce sujet, le secrétaire général de la Confédération des travailleurs Comoriens (Ctc) a regretté que le dernier paiement de salaire s'élevé au mois d'août. Concernant la gestion de la masse salariale de la fonction publique qui devait être réduit à 55% du budget, l'Etat aurait entrepris le licenciement des fonctionnaires recrutés en 2007. Cela "normalement" devrait contribuer à la baisse de la masse salariale.

Une réunion d'évaluation et de discussion sur la concrétisation des engagements pris par l'Union des Comores auprès de l'Union européenne a eu lieu le lundi 9 mars dernier à l'hôtel Le Moroni entre la Cellule d'appui à l'ordonnateur national (Caon) et les organisations de la société civile. L'objet de cette réunion était d'étudier le degré de réalisation des engagements pris par le gouvernement comorien auprès de l'Ue.

Les remarques et les suggestions de cette réunion aideront à la finalisation du Rapport annuel conjoint de l'année 2008 (Rac 2008). Cette réunion a été marquée par la présence de nombreuses organisations de la société civile, notamment la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture (Ccia), le Fawecom, le Syndicat national des agriculteurs comoriens (Snac), la Confédération des travailleurs comoriens (Ctc), l'Association des maires de Ngazidja et les représentants des groupes syndicaux des enseignants. Ces différentes organisations ont livré, sans faux fuyants, leurs appréciations pour amé-

liorer le projet du Rac avant sa finalisation prévue vers le mois d'avril. Le Rac parcourt les différents domaines politique, économique et social de l'Union des Comores, mesurant les engagements des Comores et leur degré de réalisation.

la loi n'a pas encore été votée

Il touche à la bonne gouvernance du pays, aux droits de l'homme, aux relations internationales et régionales et la qualité de partenariat, et permettent de juger les performances du pays. Selon Anna Costantini chargée de mission de l'Ue aux Comores : "la réalisation de ces engagements permettent au comité du Fonds européen de développement (Fed) d'augmenter ou pas le portefeuille".

Selon les engagements de l'Etat, la commission nationale des droits humains (Cndh) devrait être fonctionnelle à partir de juin 2008. Le représentant de la Fédération comorienne de la société civile, Salim Souleyman, explique que "la loi qui devait instaurer cette commission n'a pas encore été votée par l'Assemblée nationale

jusqu'à ce jour".

Dans le cadre de la bonne "gouvernance sociale", l'Etat s'était engagé à payer régulièrement les salaires des agents en appliquant le mécanisme de sécurisation des salaires. A ce sujet, le secrétaire général de la Confédération des travailleurs Comoriens (Ctc) rappelle que le dernier paiement de salaire s'élevé au mois d'août. Ibouori Ali Tabibou "regrette que l'écart aille en s'agrandissant".

Concernant la gestion des finances publiques, l'Etat s'est aussi engagé auprès de l'Ue à réduire le pourcentage de la masse salariale de la fonction publique à 55% du budget de l'Etat en conformité au programme de surveillance conclu avec le Fonds monétaire international (Fmi). Sur cet aspect, le représentant de l'Association des maires de Ngazidja a affirmé que l'Etat a entrepris des licenciements des fonctionnaires recrutés en 2007 et que cela "normalement" devrait contribuer à la baisse de la masse salariale.

Mariata Moussa

BRÈVES

Grève des transporteurs : le bal est ouvert à Anjouan

Pendant que les transporteurs de Ngazidja brandissent la menace d'un très prochain mouvement de grève, ceux de Ndzouani en sont à leur troisième journée d'arrêt de travail. Ils s'insurgent contre "l'avertissement de l'autorité (gendarmerie et direction des impôts), lancé jeudi dernier contre tous ceux qui ne régleront pas leurs droits lundi (10 mars)", d'après l'explication de Saïlina, l'un d'entre eux. "Nous ne devons payer ni vignette, ni patente, n'en parlons pas d'assurance", fait-il savoir. Les raisons sont les mêmes que lors de la dernière grève, au milieu de l'année dernière : "mauvais état des routes", "cherché relative du carburant", et "hausse des impôts". Pour ce qui est de la hausse des impôts, les grévistes ne sont apparemment pas bien renseignés : "l'on vérifiera bien demain (jeudi)". Notre source nous fait aussi savoir qu'une rencontre a eu lieu aujourd'hui entre le syndicat local des transporteurs et le président Moussa Toybou. Le dialogue a pratiquement été un dialogue de sourds. Toutefois, d'après le constat d'un journaliste local, le mouvement serait déjà en train de s'essouffler, car "ce matin (mercredi), sentant le relâchement du mouvement, un groupe de chauffeurs avait envahi les rues pour faire respecter le mot d'ordre, déjà peu suivi par les chauffeurs de l'Est (Wani jusqu'à Bambao)".

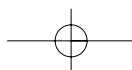
Un ordinateur pour la cour constitutionnelle

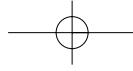
Un ordinateur portable, une machine à relier, une imprimante laser et quelques autres accessoires informatiques ont été remis ce mercredi à la Cour constitutionnelle par l'ambassadeur de France aux Comores, Luc Hallade. Si le don peut paraître dérisoire, aux yeux des intéressés, c'est une véritable "remise de matériel", au point d'inviter toute la presse. D'après le responsable du parc informatique, la maison est "modestement équipée en ce moment". "Il y a bien des ordinateurs dans chaque bureau ici, mais la plupart sont en panne", nous a-t-il informé. Le service de la haute juridiction nationale voudrait de même s'équiper en moniteurs, imprimantes, équipement de réseau et d'Internet. Le siège actuel de la cour constitutionnelle a en effet été réhabilité en 2005 grâce à un financement de la France et de l'Union européenne. Le dernier appui logistique de l'ambassade de France à la cour remonte à 2006 ; il était constitué d'ordinateurs.

Des voleurs prêts à tout pour protéger leur magot

Mouzi Dayi dit Gobo, Nassuf Malidé, Kayane Saïd et Malidé Kassî sont tous les quatre originaires de Bungweni à Anjouan, et se trouvent en ce moment aux mains de la gendarmerie locale. Leur victime, Mbayé Abdallah, un jeune de Moroni, est évacuée depuis mardi soir vers Mayotte, où il allait subir des soins médicaux. Il a été en effet durement amoché par ce groupe de jeunes cambrioleurs, lorsqu'il s'était rendu, il y a trois jours, en compagnie d'un certain Saïd Myiconi, chez l'un des malfrats à Bugweni, pour "récupérer l'or de sa saeur, volé à Ngazidja une semaine plus tôt". Les deux hommes avaient passé par Mohéli et récupéré, avec l'aide de la gendarmerie locale, une partie du magot, qui était déjà liquidé à un bijoutier de la place. D'après le commandant de brigade de la gendarmerie d'Anjouan, Ali Youssouf, "la victime a mal agi en choisissant d'affronter les bandits sans avertir la gendarmerie". Le résultat de cette imprudence est le soit cruellement battue au point d'être évacuée. Ali Youssouf fait mention de sept bracelets, trois bagues, une chaîne, une bille, des boucles et un collier, tous en or, saisis aux mains du groupe, qui n'est pas encore au complet : deux d'entre eux, Abdallah Mirदान et Abdallah Fehati, sont toujours en cavale. Dans leurs déclarations, les voleurs avouent en être à leur troisième ou quatrième forfait.

S.M





Le Comité des Officiers permanents de liaison (Opl) de la Commission de l'Océan indien (Coï) a bouclé, vendredi 6 mars, les travaux de sa première réunion annuelle, tenue à l'hôtel Le Moroni. Cette rencontre présidée par l'ambassadeur Mhadjou Chamsidine a été l'occasion de passer au peigne fin un certain nombre de dossiers intéressant le développement socio-économique des pays de la sous région, donner son accord pour certains projets. La crise actuelle de la Grande île a préoccupé au plus haut point les délégués, marquant ainsi l'intérêt que la Coï accorde à cette grave question.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour de la session, la coopération politique, diplomatique et de sécurité, a dominé les discussions. Avant de suivre le compte rendu de la mission régionale effectuée à Madagascar, les représentants des pays de la Coï ont fait chacun un point de la situation politique, diplomatique. A l'issue de cet exposé, "le Comité des Opl encourage le secrétariat général à poursuivre le processus d'accompagnement du conflit malgache et demande de soumettre au niveau national le dispositif proposé au conseil des ministres", note le relevé des décisions. En ce qui concerne la représentation de la Coï aux instances internationales, le Comité des Opl "mesure l'impact des plaidoyers du secrétaire général dans les instances régionales et inter-

Fin des travaux du comité des Opl La crise de Madagascar a dominé les discussions

nationales". A cet effet, il encourage le secrétaire général à "persévérer dans cette démarche". Pour ce qui est du statut d'observateur de la Coï à l'assemblée générale des Nations unies, "le Comité des Opl demande au pays exerçant la présidence de tout mettre en œuvre pour assurer une réunion des ambassadeurs des Etats membres auprès des organisations internationales et encourage le secrétariat général à trouver les voies et moyens de se rapprocher des autres plateformes régionales". Pour la réactivation de l'Association des parlementaires de la commission de l'Océan indien (Apcoï), il est proposé la mise en réseau des parlementaires par l'intermédiaire des pays membres. Le comité des Opl demande au secrétariat général de "se rapprocher des bailleurs pour mettre en place des activités dans le cadre de la coopération politique régionale".

A propos de la sécurité régionale, la rencontre de l'hôtel Le Moroni encourage la mise en place d'une "plateforme police justice". Pour ce même volet, "le Comité des Opl se félicite de la coproduction d'un recueil des traités bilatéraux et internationaux rigoureux en matière d'extradition et d'entraides judiciaires".

Au niveau de la coopération économique et commerciale, le comité des Opl a pris note de certains projets et programmes notamment la surveillance, le contrôle et le suivi des pêches, le programme régional de marquage de thons, le programme régional d'appui aux Tic et le projet Seganet. Pour la stratégie d'aide au commerce, le comité des Opl a "approuvé la démarche initiée et autorisée à terminer le document avant sa présentation lors de la prochaine réunion des Opl, pour sa finalisation avant sa soumission au prochain conseil des ministres".

Quant au troisième point inscrit à l'ordre du jour de cette réunion, "Développement régional durable", le comité des Opl a pris note de l'avancement du programme de gestion durable de la zone côtière, et confirme "la décision de présenter pour information ce dossier au prochain conseil des ministres". Par ailleurs, le réseau des aires marines protégées, l'autoroute maritime et prévention de la pollution marine, l'adaptation aux changements climatiques, l'étude et conservation des cétacés et du Dugong, ont fait l'objet de recommandations parti-

nentes.

Pour ce qui est du développement humain et renforcement de l'identité culturelle, les participants à cette rencontre ont passé en revue le projet de lutte contre le VIH/sida, le réseau de surveillance et d'investigations des épidémies, la problématique genre et bien d'autres dossiers. A cet effet, ils ont approuvé la politique et la stratégie "Genre" de la Coï et demandé au secrétariat général d'inscrire ce point à l'ordre du jour du vingt cinquième Conseil des ministres pour son adoption. A ce sujet, "le comité des Opl marque son accord pour la mise à disposition par le système des Nations unies d'un technicien en genre au sein du secrétariat".

Pour le partenariat avec les bailleurs de fonds et autres partenaires, le comité des Opl a pris "bonne note" des informations fournies à propos de la coopération avec l'Union européenne dans le cadre de l'Ape, le Programme indicatif régional 9ème et 10ème Fed. Tout comme le volet coopération avec l'ensemble des partenaires au développement et la matrice des projets de la Coï 2009 par partenaire.

M. Y. Kaiva



Météo : connaître les effets de l'environnement sur le quotidien

Tous les ans, l'Organisation météorologique mondiale (Omm) et la communauté météorologique tout entière célèbrent le 23 mars, la journée météorologique mondiale. "Le temps, le climat, et l'air que nous respirons", est le thème retenu pour la célébration cette année de cette journée. L'Union des Comores qui fait partie des cent quatre vingt huit pays et territoires membres de l'Organisation météorologique mondiale s'apprête comme tous les ans à donner à cette journée la dimension qu'il faut. Plusieurs festivités sont prévues pour se tenir, à des intervalles réguliers, après la journée du 23 mars. Selon le directeur général adjoint et représentant permanent auprès de l'Omm, Poundja Mahamoud Ali Bay, la célébration officielle de cette journée se déroulera au Palais du peuple. A cette occasion, sera projeté un documentaire élaboré par la direction nationale de la météorologie, celle de l'Environnement et la Santé. Des séances de sensibilisation se tiendront au profit de la population en vue de faire mieux connaître la pollution et ses effets, "Ce qui est normal pour un pays auquel le parc automobile s'accroît d'une façon exponentielle, malgré l'état piteux des infrastructures routières. Surtout qu'avec la forte concentration des véhicules dans la capitale, il est difficile de se faire une idée de la grosse quantité de gaz carbonique émise". Selon Poundja Mahamoud Ali Bay, les

enfants et les personnes âgées les catégories de la population les plus vulnérables "doivent être mieux mis au courant sur la pollution et les conséquences qui en découlent", dira-t-il.

De nombreuses communautés s'efforcent dans le monde entier, d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le dévelop-

pement, axés essentiellement sur la santé, la sécurité hydraulique, etc. et de se donner les moyens de prévenir les catastrophes naturelles et d'en atténuer les effets. "90% de ces catastrophes sont directement liées à des phénomènes météorologiques, climatiques", note le message de Michel Jarraud, secrétaire

général de l'Omm. Autant souligner que les scientifiques et les professionnels de la santé s'inquiètent, de plus en plus, des liens étroits qui existent entre le temps, le climat, la composition de l'air que nous respirons et leurs effets sur la santé. Une plus grande collaboration entre tous, "pourrait permettre de fournir aux

professionnels de la santé et aux spécialistes de l'environnement des prévisions et des analyses de la répartition, de la concentration et du transport des gaz et des particules dans l'atmosphère", souligne le message du secrétaire général de l'Omm.

M. Y. Kaiva



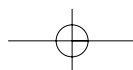
Organisation Patronale des Comores
Cidex 5650 Moroni Comores Tel : 763 23 05 Fax : 773 22 12
flashopaco@yahoo.fr Site Web: www.opaco.km

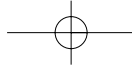
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le bureau élu par la 8ème session de l'Assemblée Générale Elective de l'OPACO du 28 février 2009 a tenu sa première réunion, ce jeudi 05 mars à 17h pour désigner ses principaux responsables et organiser ses modalités de fonctionnement

A l'issue de cette rencontre, le bureau 2009- 2011 de l'OPACO se compose comme suit

Président	Mohamed ABDALLAH HALIFA	Ets HASOILSA (Commerce et Services)
1er Vice Président	Mohamed KELDI	Maison KELDI (Commerce)
2ème Vice Président	Mariama KASSIM	Maison MAKAS (Transport)
Trésorier	Henri MLANAO	ADC (Industrie)
Trésorier Adjoint	Elamine SAID HASSANE	Magasin Said Hassane Fils (Commerce)
Conseiller	Naguib BEN DAROUECHE	SCPMC (BTP)
Conseiller	Ahmed SAID YOUSOUF	ASYTEL (Service)
Commissaire aux comptes	Mahamoudou ALI MOHAMED	CBE
Directeur Exécutif	Abdérémane AHMED KOUJRA	





POLITIQUE

Une table ronde sur la révision constitutionnelle à Paris : une réussite à renouveler!

Cette table ronde a été une réussite, de par la qualité des communications mais aussi par les interventions des personnalités de la diaspora présentes dans l'Assemblée et qui ont enrichi la réflexion par leurs connaissances et leurs expériences.

Les organisateurs se sont engagés à publier la somme des interventions dans un numéro spécial de la revue Tarehi qui paraîtra avant la fin de l'année.

Paris
Correspondance

La matinée a été consacrée aux événements qui ont conduit à la mise en place de la Constitution de l'Union des Comores. Kamlati Bacar s'est attachée à retracer l'histoire constitutionnelle des Comores depuis 1975 jusqu'à nos jours. Cette enseignante en Lettres-Histoire a dénombré près de cinq constitutions pendant cette période, ce qui traduit bien l'instabilité institutionnelle du pays.

Saïd Abasse Ahamed, doctorant en sciences politiques à l'Université Paris I, a montré que la crise séparatiste qu'a vécue l'archipel depuis 1997 n'est pas un événement exceptionnel propre aux Comores, mais que d'autres pays, notamment

en Afrique, se sont trouvés confrontés à des crises de même type. Partout, une partie de la population considérant, à tort ou à raison, qu'elle est mise à l'écart, demande à pouvoir participer à la gestion des Affaires de l'Etat. Il a noté que l'appel à des instances extérieures est le résultat de l'incapacité de la classe politique comorienne à trouver des solutions pour régler leurs problèmes en interne. Pour le chercheur, spécialiste de la notion de "négo-ciation" qui a enseigné au Congo, la solution trouvée est certes coûteuse mais elle a le mérite d'avoir permis de mettre fin au conflit.

Enfin, pour Kamal Saïd, doctorant à l'Université Paris I, les institutions actuelles doivent être réformées car elles relèvent d'un droit étranger au peuple comorien. Pour ce jeune chercheur, qui a commencé ses études à l'Université des Comores, la Constitution comorienne doit refléter les spécificités de la population. La première partie de l'après-midi a été consacrée à l'analyse de la Constitution de l'Union.

Elarif Saïd Hassane, docteur en sciences politiques de l'Université Paris I et conseiller à l'ambassade des Comores à Paris a décrit avec minutie les institutions actuelles et a qualifié le système actuel de

"régime présidentiel avec une séparation rigide du pouvoir". Il a conclu que dans un tel cas s'il n'y a pas d'entente entre les divers organes, soit l'un domine tous les autres, soit ils se bloquent tous mutuellement. Moncef Saïd Ibrahim, juriste, s'est attaché à décrire la pratique de cette constitution à travers les décisions ou les non-décisions de la Cour constitutionnelle et l'assistance a pu saisir à travers cette intervention l'impuissance de celle-ci.

Une analyse détaillée

L'autre partie de l'après-midi a été consacrée à la possibilité de réformer la Constitution actuelle. Pour Kambi Abdellatif, doctorant en gestion à l'Université Saint-

Quentin en Yvelines, les aspects économiques ont trop souvent été oubliés au moment des réformes institutionnelles, alors que souvent ils sont à l'origine des crises. Il faut, selon lui, penser à l'économique quand on veut modifier le caractère de l'Etat. Saïd Mohamed Saïd Hassane, docteur en Droit de l'Université d'Orléans et attaché temporaire d'Enseignement et de recherche, a procédé à une analyse détaillée du projet de réforme de la Constitution proposé par le président comorien. Pour lui, ce projet "modifie la nature du régime politique et la forme de l'Etat". Le régime politique actuel, décrit comme un régime présidentiel, céderait la place à un régime de type parlementaire alors que "les îles auto-

mes passeront du statut d'entités fédérées à celui de collectivités territoriales".

La table ronde s'est terminée par la communication de Halidi Allaoui, juriste qui s'est interrogé sur la forme d'Etat la mieux adaptée. Halidi Allaoui a fait quelques propositions de réforme, en "ayant en tête uniquement le souci de l'unité réelle et sincère du pays". Pour cela, il récuse la notion de "citoyenneté de l'île", en affirmant qu'elle est, par ailleurs, "contraire aux dispositions de la Constitution de l'Union" et préconise la représentation du pouvoir central dans les îles par les vice-présidents et la délocalisation de leurs ministères. Il a notamment insisté sur la "nécessité d'un pouvoir exécutif fort et solidaire avec la participation des chefs de l'exécutif des entités insulaires" et proposé que tous les membres de la Cour constitutionnelle soient des "juristes et des diplômés en sciences politiques ayant une certaine expérience et recrutés sur concours, pour favoriser l'indépendance de celle-ci".

Cette table ronde a été une réussite, de par la qualité des communications mais aussi par les interventions des personnalités de la diaspora présentes dans l'Assemblée et qui ont enrichi la réflexion par leurs connaissances et leurs expériences. Les organisateurs se sont engagés à publier la somme des interventions dans un numéro spécial de la revue Tarehi qui paraîtra avant la fin de l'année.

Mahmoud Ibrahim



Une réussite par la qualité des communications mais aussi des interventions

Mohéli

Encore une pénurie d'hydrocarbures

Des taxis qui se font de plus en plus rares et des coupures de courant plus longues qu'à l'accoutumé rappellent aux usagers mohéliens, si besoin est, qu'encore une fois le dépôt des Hydrocarbures est encore une fois privé de ses produits phares à savoir l'essence et le gasoil alors que la société mère n'a plus de problème de renouvellement de stock.

Les problèmes d'acheminement, de stockage et de distribution des produits pétroliers à Mohéli, trouvent leurs origines dans l'étroues du marché local la société a, dans l'île un dépôt et non une direction générale comme dans les deux îles sœurs. A ce titre, les citernes de faible capacité qui sont conçues pour satisfaire la faible consommation locale, doivent voir leurs stocks renouvelés à partir de Moroni ou Mutsamudu. Mais voila que se posent les difficultés d'acheminement : il n'est pas rentable d'affréter un navire à grande capacité pour des produits bon être écoulés en une ou deux jours dans une grande station de la capitale fédérale. Les petits boutres n'ont pas été conçus pour transporter ces produits à hauts risques et, surtout, sont souvent mobilisés pour des panes ou parce que le temps se fait menaçant. Les boutres de grande taille généralement fabriqués dans les pays de la zone transportent les

produits pétroliers dans leurs balastres plutôt faite pour être remplies d'eau de mer destinée à équilibrer le bateau et il n'est pas aisé de récupérer la totalité du carburant acheminé par ses fameux balastres ; d'où les palabres entre armateurs et la direction du dépôt à chaque approvisionnement.

Le LST Choungui qui a été spécialement conçu pour transporter des produits pétroliers vers Mohéli, a servi à tout sauf à remplir sa mission originelle avant de sombrer dans des circonstances qui restent encore pas très claires.

En outre certaines sources proches de la société d'Itsambuni à Moroni font remarquer qu'à Mohéli, elle perdent en divers frais plus d'argent qu'elle en gagne, ce qui n'est pas une gage de sécurité dans une éventuelle privatisation de la société qui même si elle n'est pas à l'ordre du jour, n'est pas totalement à l'écart dans l'avenir dans un monde où l'économie de marché prime en lieu et place des objectifs de service public des sociétés contrôlées par l'Etat.

En attendant les responsables du dépôt de Minadzini scrutent chaque matin l'horizon pour apercevoir le Ratsimba qui est pressenti, cette fois, pour mettre fin à la pénurie de l'heure.

En attendant la prochaine?

Nassure



Union des Comores

Appel à candidature pour la pré-qualification des bureaux d'audit en vue de l'organisation d'audit de l'exercice clos au 31/12/2008 des projets sous exécution nationale

Conformément aux procédures d'exécution nationale des projets, le PNUD en accord avec les agents gouvernementaux d'exécution, procédera à l'audit annuel des projets et programmes suivants

1. Projet 00060475 & 00060476 - Développement des capacités du Parlement de l'Union des Comores (le projet est basé à l'Assemblée de l'Union des Comores) ;
2. Projet 00052978 - Renforcement des capacités nationales en matière de planification, gestion et suivi évaluation du développement (le projet est basé au Commissariat Général au Plan à Moroni) ;
3. Projet 00036248 - Développement des capacités Organisations Communautaires de Base (OCBs) et Promotion du Volontariat en tant que modèle d'implication des communautés villageoises pour la réalisation des OMDs aux Comores (la coordination nationale du projet est basée à la Direction Nationale de l'Environnement et des Forêts avec 3 antennes dans les trois îles) ;
4. Projet 00063425 - Organisation du colloque scientifique international sur le Karthala (le projet est basé Direction Nationale du Centre des Opérations de Secours et de la Protection Civile (COSeP)).

Tous les cabinets comptables, d'audit financier et de résultat intéressés sont priés de bien vouloir remplir le formulaire et questionnaire de "pré-qualification", disponible au niveau du bureau du PNUD à Moroni. Prière demander ces documents par e-mail à l'adresse suivante ali.ismael,(.undp.ort; en mentionnant en objet "formulaire de pré-qualification pour les audits NIM 2008" les documents de pré-qualification dûment remplis et signés doivent être transmis au plus tard le 19/03/2009 au PNUD à l'attention du Représentant Résident du PNUD sous pli fermé avec la mention "formulaire de pré qualification pour l'audit NIM 2008" à l'adresse ci-après

PNUD Moroni
Maison des Nations Unies, Hamramba B.P. 648
Moroni, Comores Fax: (269) 7731577
E-mail : ali.ismael@undp.org

Cette phase de présélection précédera l'appel d'offre qui sera ouvert exclusivement aux bureaux d'audit pré-qualifiés. Seuls les bureaux d'audit pré-qualifiés seront contactés pour présenter leurs offres techniques et financières.

